



ADVENIAT REGNUM TUUM
Dieu protège la France!

Mardi 16 novembre 1909

La journée

S. Em. le cardinal Respighi a célébré ce matin, à l'Apollinaire, la messe jubilaire de la consécration épiscopale de Pie X.
La Chambre a consacré, mardi, deux séances à la discussion générale du budget.
Le roi Manuel, qui est l'hôte du roi d'Angleterre, à Windsor, a reçu un chaleureux accueil de la population anglaise.
La Cour suprême de Leipzig a maintenu le jugement condamnant l'abbé Wetterlé à deux mois de prison. Le député alsacien refuse de demander sa grâce à l'empereur.
A leur tour, les commerçants en vins de Gasp et de Mont protestent contre les nouveaux impôts inscrits au budget de 1910.
L'état de siège proclamé à Buenos-Ayres, à la suite de l'assassinat du préfet de police, durera soixante jours.
Tout espoir de sauver les nombreux mineurs ensevelis à Cherry (Illinois) a disparu. La mine est toujours en flammes.

ROME

Le pèlerinage de Notre-Dame de Salut
Par dépêche de notre correspondant particulier :
Ce matin, le pèlerinage de Notre-Dame de Salut a assisté à la messe dans la crypte de Saint-Pierre. Mgr Touchet a prononcé une allocution.
L'audience spéciale est définitivement fixée à jeudi matin.
Le pèlerinage lombard est arrivé hier. Le Pape a reçu le cardinal Cavallari, patriarche de Venise; le cardinal Ferrari, archevêque de Milan; les évêques de Susse, Bâle et Spire.
A l'occasion de son jubilé épiscopal, le Pape a reçu de très nombreuses dépêches de félicitations émanant de souverains, de princes, de chefs d'Etat, d'archevêques, évêques ou prélats, d'associations, d'instituts, de séminaires, de notabilités, etc...
Guillaume II et S. S. Pie X
On télégraphie de Rome à l'Echo de Paris : Rome, 15 novembre. — Le ministre de Prusse près le Vatican, M. Mulhberg, a été reçu aujourd'hui par le Pape, et lui remis une lettre autographe de l'empereur Guillaume II, dans laquelle ce dernier envoie au Souverain Pontife ses félicitations à l'occasion de son jubilé épiscopal.
Cette manifestation, de la part de Guillaume II, a été d'autant plus remarquable que le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège avait été dispensé de présenter ses hommages au Pape pour l'anniversaire de sa nomination à l'épiscopat. Guillaume II a voulu faire une exception et, s'il tient à multiplier, en outre, ses actes de courtoisie à l'égard du Pape, ce n'est sans doute pas uniquement par déférence pour l'Eglise catholique; au Vatican, on ne se fait à ce sujet, aucune illusion, croyez-le bien. Mais peut-être est-ce que Guillaume reconnaît dans la papauté une haute influence morale qu'il n'estime pas sans intérêt de courtiser et de ménager. Cette politique intelligente et réaliste de l'empereur d'Allemagne provoque des réflexions et des comparaisons sur lesquelles il est inutile d'insister.

Questions scolaires

Première série, 4 pages in-8° à 2 colonnes
Lettre pastorale des cardinaux, archevêques et évêques de France sur les droits et les devoirs des parents relativement à l'école (800 mille).
Pour les petits enfants de France, par M. le chanoine CROSTIER (70 mille).
La douzaine, 0 fr. 40; port, 0 fr. 05; le cent, 0 fr. 60; port, 0 fr. 35; le mille, 5 fr.; port, un colis de 10 kilos.
Deuxième série, 5 pages in-8° à 2 colonnes
A qui nos enfants? par Cyr.
En prison? Soit! par HENRI BAZIER (315 mille).
Les quinze, 0 fr. 40; port, 0 fr. 05. Le cent, 0 fr. 50; port, 0 fr. 20. Le mille, 5 fr.; port, un colis de 3 kilos.
A rue Bayard, Paris.

L'AURORE

MARCELI 17 NOVEMBRE 1909
35 CENTIMES
DE ROUBAIX-TOURCOING
5 CENTIMES

La vie humaine

On dit que les meilleurs journalistes font toujours le même article, et que c'est surtout à cette persévérance obstinée qu'ils doivent la plus grosse partie de leur influence. Je ne suis pas des meilleurs, mais il me sera peut-être permis de les imiter en cela... quelques peu. Or, décidément, je demande à le répéter, nos contemporains n'ont pas trop l'air d'apprécier ce que vaut... ou peut valoir la vie humaine. Si on se laissait aller au pessimisme, on serait tenté de dire : étant donné l'usage qu'ils en font, c'est malheureusement assez logique. Lord Palmerston disait : « La vie serait encore tolérable, s'il n'y avait pas les plaisirs. » Avec l'usage désordonné que la plupart des Français — riches ou pauvres — font de ce dernier genre d'exercice, il n'y a rien de surprenant à ce qu'ils trouvent l'existence intolérable. En tout cas, ils en épargnent bien l'amertume, et ils craignent bien d'exposer de nouveaux êtres à ce découragement. Encore une statistique qui nous montre les progrès de ce singulier état d'esprit ! On l'a analysée ces jours derniers dans la Croix ; je n'y reviendrai pas... si ce n'est pour faire à mon confrère une observation dont j'aurais, certes, voulu être dispensé.

Parmi les départements où le petit nombre des naissances n'est pas tombé au-dessous de l'année précédente, il compte l'Orne et le Calvados, et il les en félicite. Je regrette de ne pouvoir joindre mes félicitations aux siennes. Mais sait-il pourquoi ces deux départements ne sont pas tombés plus bas encore ? Qu'il permette à un criminaliste plus vieux que lui de le lui apprendre. Eh bien ! c'est qu'ils étaient descendus à un tel niveau, qu'il leur était vraiment difficile de descendre plus bas ! Voilà l'explication : je conviens qu'elle n'est ni gaie ni honorable.

Vais-je de nouveau m'attirer à ce sujet les plaintes de certains Normands qui — plusieurs fois déjà — m'ont accusé de ne pas aimer leurs compatriotes ? Une fois de plus, je protesterai de la pureté de mes intentions. Si je n'aimais pas les Normands, je trouverais qu'il y en a trop, et je le dirais. Mais je trouve qu'il n'y en a pas assez, et je le dis. Est-ce là le jugement, est-ce là la parole d'un adversaire ?

Je me permettrai de le dire très nettement : je suis le moins socialiste des hommes ; mais j'aime encore mieux voir beaucoup d'enfants de socialistes que... pas d'enfants du tout (ou si peu !) de conservateurs. Le proverbe populaire « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir » est vrai en toutes choses. On peut donc toujours espérer d'assagir, de convertir une génération socialiste ; on peut compter, pour y réussir, sur les leçons des événements, sur les résistances de nos populations rurales, si attachées à la propriété individuelle et privée ; on peut compter sur les exemples de l'élite et sur les bienfaits — dont quelques-uns sont encore attendus — d'une meilleure organisation du travail et d'une meilleure répartition des bénéfices acquis en commun. Mais là où il n'y a plus d'enfants, là où les gens aiment mieux avoir un bouc ou une vache de plus dans leur étable qu'un garçon ou une fille de plus dans la maison de famille, que pouvez-vous espérer ?

La vie humaine court encore — on ne cesse pas de nous en donner chaque année les preuves officielles — d'autres dangers. L'année dernière, le rapport signé Aristide Briand nous apprenait que le nombre des attentats à la vie, qualifiés de crime, avait, dans la dernière période quinquennale, augmenté de 129 unités. Cette année, le rapport signé Barthou nous apprend que de 1906 à 1907, en une seule année donc, on voit, de plus, monter les paricides de 11 à 17, les infanticides connus de 87 à 100, — les meurtres, de 271 à 332, — les coups et blessures ayant occasionné la mort, de 162 à 190, — les coups et blessures envers les ascendants, de 6 à 10, — les violences envers les fonctionnaires, de 6 à 10, — le tout sans compter les crimes, très nombreux, dont les auteurs sont demeurés inconnus.

Le rapport triomphe de ce que les assassinaux proprement dits — ou les attentés qualifiés tels par la magistrature — n'ont pas augmenté, ont même diminué de quelques unités. C'est une belle consolation pour les familles des victimes de savoir que ce n'est pas un assassinat, mais un meurtre, qui leur a enlevé leur père ou leur mère ! Mais y a-t-il là une consolation pour la société et un argument en faveur de la suppression de la peine capitale ? Les assassinaux ne s'accroissent pas, parce que les attentés préparés contre telle ou telle personne, etc., en vue d'une vengeance particulière, ne se multiplient pas, sont même plus rares si vous voulez. Mais ce qui n'est pas plus rare, ce qui fait plus que compensation, c'est le nombre

Le Jubilé pontifical de S. S. Pie X

Rome, 16 novembre.
Par dépêche de notre correspondant particulier :
Pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du sacre épiscopal du Pape, une messe solennelle a été célébrée ce matin pontificallement par S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Rome, dans l'église de l'Apollinaire, où l'évêque de Mantoue re-

La première est celle-ci : c'est que le nombre des gens qui se suicident immédiatement après avoir tué quelqu'un se multiplie. Au commencement du mois dernier, un journal en relevait deux à Paris dans un seul jour ; quinze jours après, il en signalait un troisième. Or, dans ce cas-là, il y a bien procès-verbal de suicide ; mais le meurtre — ou l'assassinat — n'est l'objet ni d'une plainte ni d'une dénonciation, puisque l'auteur n'existe plus. Quant au procès-verbal qui devrait être double, il ne constate que le suicide. Si la statistique était plus exacte, elle serait donc encore plus alarmante.

En second lieu, la statistique actuelle nous démontre une fois de plus que les suicides et les divorces se développent suivant la même courbe. Pendant quelques années, le nombre des divorces avait baissé — très vraisemblablement parce que le nombre des mariages avait baissé dans les années antérieures, et que pour divorcer il faut, au préalable, s'être marié. Quoi qu'il en soit, les suicides avaient également diminué. Depuis trois ans, les divorces reprennent leur marche ascendante, et les suicides les suivent.

Braves gens, qui redoutez tant les charges de famille pour vous et pour vos filles, redoutez donc surtout les familles sans enfants, et si vous voulez que ceux qui vous sont chers tiennent à la vie, faites, autant qu'il dépend de vous, qu'ils en deviennent moins avarés.
HENRI JOLY, de l'Institut.

LA LUTTE SCOLAIRE

A Blacy (Yonne) un certain nombre de pères de famille ont adressé à l'inspecteur primaire d'Avallon une protestation contre la mise entre les mains de leurs enfants d'un manuel d'histoire de France de Gauthier et Deschamps, qui choque leurs convictions.
Depuis l'envoi de cette protestation, les enfants, au nombre d'une douzaine, ne vont plus à l'école.

Mgr Henry

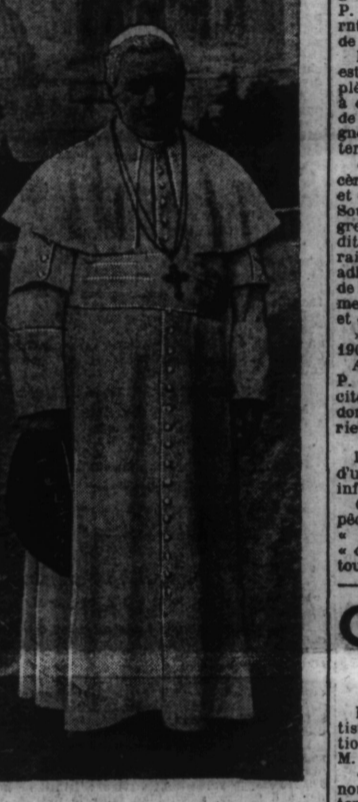
L'Agence Havas transmet le télégramme suivant :
Président, à Virieu, le Congrès de la mutualité scolaire, Mgr Henry, évêque de Grenoble, a déclaré :
Il est donc entendu que moi, évêque, qui ai voulu défendre le sentiment religieux basé de toute morale, le sentiment patriotique, dont la disparition de l'âme des enfants compromettrait l'avenir même de la patrie, je vais être cité devant les tribunaux par la grande Fédération française des Amicales d'instituteurs.
Je les en remercie, car du haut de la tribune retentissante du prétoire, je ferai entendre à tous les Français la vérité qu'ils ont besoin de connaître.
Je montrerai ce que contiennent les livres que nous avons condamnés. Je dirai pourquoi nous les avons condamnés, et nous verrons si, sous un régime de libre discussion, nous n'avons pas le droit de défendre les principes chrétiens dont nous avons la garde, et s'il se trouvera un juge pour nous condamner.
Mgr Henry n'avait encore reçu ce soir aucune assignation.

Le 35^e volume

Les 900 Contemporains environ qui ont défilé dans nos livraisons illustrées constituent aujourd'hui un monument considérable et unique, formant près de 29 000 colonnes et 35 beaux volumes grand in-octavo, tous indépendants les uns des autres, chacun formant une série à part.
Le 35^e volume qui paraît aujourd'hui contient notamment les biographies de Philippe-Egalité, de Robespierre, de Labiche, de lord Raglan, et des artistes chrétiens Cabuchet, Etienne Gautier, Victor Orsel, qui méritent, certes, d'être mis en lumière ; des missionnaires comme Mgr Grandin et Mgr Provencher, le premier évêque de Saint-Boniface au Canada ; des inventeurs comme Ruelz, du zouave Arthur Guillemin. C'est la grande variété des personnages historiques qui donne un attrait si spécial à cette importante publication.
Chaque volume, broché, 2 francs ; port, 0 fr. 60 ; relié, 3 francs ; port, 0 fr. 70.
Les 35 volumes, brochés, 70 francs ; reliés, 105 francs, port en sus, sont contenus dans un colis de 45 kilos.

Le cas Brémond

Voici la traduction de la note par laquelle l'Observateur Romano met au point cette question :
M. de Narfon public, dans le Figaro du 10 courant, un long article dans lequel il traite, avec abondants détails, le cas de l'abbé Brémond.
Il raconte comment ce prêtre fut frappé par l'autorité supérieure de la suspension a divinis après la mort du malheureux P. Tyrrell, et comment cette même autorité supérieure leva l'abbé Brémond à la suite de la rétractation de l'abbé Brémond.
Mais comme la relation de M. de Narfon est sur divers points inexacte et incomplète, et peut, par conséquent, donner lieu à des équivoques, nous croyons nécessaire de publier textuellement la rétractation signée par le P. Brémond. En voici les termes :



Dans des sentiments de pleine et sincère soumission à l'autorité ecclésiastique, et par l'entremise de S. G. Mgr l'évêque de Southwark, l'abbé Brémond déclare regretter et condamner tout ce qu'il a fait et dit de répréhensible au moment des funérailles du P. Tyrrell. Il déclare en outre adhérer sans réserve à toutes les doctrines de l'Eglise, et notamment aux enseignements contenus dans le décret Lamentabili et dans l'Encyclique Pascendi.
Fait à Aix-en-Provence le 5 novembre 1909.
Signé : HENRI BRÉMOND.
Ajoutons enfin que la lettre écrite par le P. Brémond en date du 8 septembre, et citée dans l'article de M. de Narfon, ne donna pas satisfaction à l'autorité supérieure.

Autour de récents incidents

A signaler une lettre de M. Rocafort au Temps, où, au sujet de cette phrase écrite par le Temps : « quant à son rôle auprès du Vatican, M. Rocafort n'en souffle mot », celui-ci répond :
« Je n'en ai pas soufflé mot, du moins jusqu'ici, pour deux raisons que vous jugerez sans doute suffisantes : 1° parce que l'évêque de Nancy n'en a pas soufflé mot lui-même ; 2° parce que ce rôle est inexistant. »

M. le rédacteur en chef du Dagblad van Noord-Brabant, Bréda, nous écrit au sujet de ce qui a été dit ces jours-ci sur la Hollande :
Le parti catholique de la Hollande est une organisation exclusive des catholiques ; elle forme, avec les partis protestants, qui s'opposent aux principes de la Révolution, la majorité dans le Parlement.
Mais les trois partis restent indépendants les uns des autres ; ils se combattent quelquefois aux élections ; mais lorsqu'il y a lieu, ils forment une coalition (les trois partis et non les individus).
Quant aux évêques, ils ne se mêlent pas à la lutte politique, du moins pas directement.
Les évêques prennent la direction directe dans le mouvement social. Or, il existe dans la Hollande des Syndicats neutres (socialistes) et des Syndicats chrétiens (ant-socialistes) qui réunissent protestants, croyants et catholiques.
Les évêques ont défendu aux ouvriers catholiques d'entrer dans ces Syndicats chrétiens ; ils doivent former des Syndicats catholiques.
D'ici, si on veut en France un parti exclusivement catholique, personne n'a le droit de dire qu'on se met en opposition avec les évêques de la Hollande.
Dans notre parti catholique, il n'y a ni libéral, ni modéré ; notre force est que nous nous réunissons sur nos principes catholiques et que nous nous sommes alliés avec des hommes qui ont des principes qui reconnaissent Dieu comme le souverain de tout, sans exclure la vie politique et sociale.

Infamie

On se rappelle les ridicules procès intentés au mois de mai dernier à quelques habitants de Gray pour avoir entremêlé dans leurs pavois, lors d'une fête religieuse, les couleurs de la Vierge et de la papauté. Une interpellation devait s'ensuivre qui n'eut pas lieu, sous la promesse formelle,

Le cas Brémond

arrachés au ministre de la Guerre, qu'aucun des officiers dénoncés ne serait frappé.
Or, trois mois après ces événements, le commandant d'Auterville, chef d'escadron au 12^e hussards, était envoyé à Sainte-Ménehould. Ecarté par cette infamie subie après tant d'autres, le commandant d'Auterville a pris sa retraite pour consacrer entièrement aux œuvres sociales.

vives des campagnes, quoiqu'ils dépeuplent les régions du Midi, l'appart du sang-campagnard ne suffit pas à les maintenir : ils se dépeuplent eux-mêmes.
« Nous perdons en six mois la population d'une ville comme Montauban. Dans le même temps, l'Allemagne s'accroît de la population d'une ville comme Lyon. »
« Quand finiront ces défaites en pleine paix ! »
A cela nous pouvons répondre que ces défaites en pleine paix finiront lorsque la morale chrétienne aura remplacé l'inertie dont se réclame M. Payot.

Les suites d'une méprise judiciaire

On sait que les jurés de l'affaire Steinheil étaient tellement préoccupés de répondre non à toutes les questions concernant la culpabilité de Mme Steinheil, qu'empêché par la vitesse acquise, ils répondirent : oui à la question de savoir si Mme Steinheil était la fille légitime de Mme Japy, sa mère. Mais alors, nous avons donné une pièce judiciaire, une pièce officielle qui, à un moment donné, en l'absence d'un acte de l'état-civil, pourrait établir que Mme Steinheil n'a point droit, par exemple, à la succession de sa mère ?
Cette distraction du jury peut éventuellement avoir des conséquences inattendues.

La situation politique en Belgique

Il serait puéril de nier — nous écrit notre correspondant — que la situation politique est, momentanément du moins, très troublée par suite de la décision de M. Schollaert d'accepter le concours des gauches pour faire voter la loi militaire.
La plupart des journaux catholiques, attachés à leur vieux programme militaire du parti, manifestent une vive irritation et l'on annonce des réunions de Comités catholiques qui protesteront avec énergie. Par contre, les journaux catholiques à tendances démocratiques-chrétiennes félicitent M. Schollaert, et la Fédération Catholique Belge — puissant organisme d'action sociale — vient de se joindre à eux.
Cela veut-il dire que la division s'établira et durera, que le Cabinet Schollaert tombera au premier incident parlementaire, qu'un ministère catholique devra bientôt céder la place à un ministère d'affaires, composé d'après les règles de la R. P. ? Tout cela paraît bien hasardé.
Il y a chez les catholiques de toutes opinions des trésors de résignation et, ce qui vaut mieux, de belles réserves d'énergie. Et puis, nous avons toujours fait et ferons encore de la politique positive qui prépare l'avenir que de regretter stérilement le passé.
Au premier péril anticlérical d'ailleurs, on pourra sonner l'assemblée, et il y a gros à parier que chacun répondra : « Présent ! »

Le lieutenant Shackleton fait à la Sorbonne le récit de son expédition au pôle Sud

Le vaillant explorateur anglais, qui a planté le drapeau britannique à 180 kilomètres du pôle Sud, a fait hier soir, à la Sorbonne, l'éloquent et pittoresque récit de son voyage.



MM. Guillaud, le général Lebon, le président du Conseil municipal de Paris ; le baron Hulot, le capitaine Teilho, le prince Georges de Grèce et sa femme, etc...
La femme et la sœur de Shackleton assistaient à la séance.
L'explorateur polaire est un homme jeune, de taille moyenne, la figure rasée, l'œil vif, l'aspect énergique.
Il s'exprime difficilement dans notre langue. Néanmoins, c'est en français qu'il a voulu raconter les épisodes de son raid vers le pôle. Après avoir équipé un navire baléaïque le Nemrod, il est parti au début de 1908 accompagné de quelques savants et d'un équipage sûr. Avant son départ, la reine avait remis au chef de l'expédition un drapeau de soie aux couleurs anglaises. C'est celui que Shackleton a planté près du pôle.
Celle séance avait été préparée par la Société géographique de Paris. Le président a souhaité, en termes chaleureux, la bienvenue au lieutenant Shackleton.
A côté du prince Roland, un grand nombre de notabilités avaient pris place sur l'estrade :

Le lieutenant Shackleton

fait à la Sorbonne le récit de son expédition au pôle Sud

Le vaillant explorateur anglais, qui a planté le drapeau britannique à 180 kilomètres du pôle Sud, a fait hier soir, à la Sorbonne, l'éloquent et pittoresque récit de son voyage.



Shackleton (+) et ses trois compagnons à leur retour sur le « Nemrod », après leur raid vers le pôle Sud

Cette séance avait été préparée par la Société géographique de Paris. Le président a souhaité, en termes chaleureux, la bienvenue au lieutenant Shackleton.
A côté du prince Roland, un grand nombre de notabilités avaient pris place sur l'estrade :

Nemrod, il est parti au début de 1908 accompagné de quelques savants et d'un équipage sûr. Avant son départ, la reine avait remis au chef de l'expédition un drapeau de soie aux couleurs anglaises. C'est celui que Shackleton a planté près du pôle.